

Poitiers, le 19 juin 2026



Madame la Directrice académique,

Le SE-Unsa 86 souhaite attirer votre attention sur les préconisations transmises aux directrices et directeurs d'école jeudi 18 juin concernant l'organisation des journées à venir pendant l'épisode annoncé de fortes chaleurs.

Face à la nécessité de garantir la sécurité des élèves et des personnels dans le contexte actuel, nous constatons que les consignes communiquées laissent subsister de nombreuses zones d'incertitude quant à leur mise en œuvre concrète. Les équipes nous sollicitent déjà sur de multiples situations pour lesquelles elles ne disposent pas de réponses précises.

Nous demandons que des consignes claires et explicites soient apportées concernant notamment les sorties scolaires, les fêtes d'école, les kermesses et l'ensemble des événements réunissant élèves, familles et partenaires. Les directrices et directeurs ont besoin d'un cadre précis leur permettant d'agir en toute sécurité juridique et organisationnelle, sans avoir à interpréter eux-mêmes des recommandations parfois générales.

Par ailleurs, nous tenons à souligner que les responsabilités qui reposent actuellement sur les directrices et directeurs apparaissent particulièrement lourdes. Les décisions à prendre engagent leur responsabilité alors même qu'ils ne disposent pas toujours des éléments nécessaires pour apprécier les situations. Cette charge supplémentaire génère une forte inquiétude.

Et encore une fois, bien qu'annoncé depuis plusieurs jours, cet épisode de canicule doit être traité dans un délai impossible à tenir. La mise en application des préconisations dès lundi implique que les écoles doivent informer les familles dès aujourd'hui. Comment est-il possible de répondre aux enquêtes des IEN, travailler avec les collectivités, communiquer avec l'IEN, attendre son retour et enfin communiquer aux familles en une seule journée, tout en assurant la classe pour certain.e.s ? Ce délai extrêmement contraint ne permet ni une analyse sereine des

réalités locales ni une communication de qualité auprès des parents d'élèves, alors même que de nombreux événements sont programmés dans les prochains jours.

Dans ce contexte, le SE-Unsa 86 vous demande de bien vouloir apporter rapidement des précisions sur les modalités d'application de ces préconisations.

Le dispositif actuel repose trop sur l'adaptabilité des personnels et reste largement une logique de gestion de crise, reposant sur la capacité des équipes à "tenir" qui doit être davantage anticipée. Face à ces situations, qui nous le savons, sont amenées à se répéter, il faut une stratégie pluriannuelle. La réponse doit être structurelle, pas conjoncturelle.

L'année passée déjà nous vous avons interpellée à ce sujet et nous avons échangé sur l'anticipation. Le SE-Unsa 86 vous le redemande aujourd'hui : pourquoi ne pas prévoir plus en amont ? Nous pensons que c'est possible par la mise en place de protocoles, correspondant aux différents niveaux d'alerte dans lesquels les rôles et décisions de chacun seraient définis ainsi que les conduites à tenir. Toute cette gestion ne doit pas, ne peut pas, reposer sur les épaules de directeurs et directrices, déjà écrasé.e.s par la lourdeur de leurs responsabilités ! Cela n'empêcherait pas d'affiner en local en fonction du contexte de terrain mais constituerait un cadre de référence, rassurant pour tous.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

*Sandrine Guibert, Secrétaire départementale SE-Unsa 86*

